



Fiche d'information

Solidité financière

- La position de la Banque Manuvie à l'égard de ses fonds propres est très avantageuse — elle est de 25 % alors que la réglementation exige 10 %.
- Ses liquidités sont élevées — la trésorerie et les placements liquides inscrits au bilan comptent pour 19 %.
- La Banque Manuvie est la propriété exclusive de la Financière Manuvie** et elle est pleinement intégrée dans les activités de gestion de patrimoine de la Financière Manuvie.

Actif de grande qualité

- La Banque gère un actif de haute qualité s'élevant à 20,2 milliards de dollars et principalement composé de prêts hypothécaires résidentiels canadiens.
- La majorité des prêts hypothécaires résidentiels consentis par la Banque sont assurés auprès de la SCHL.
- Aucun placement dans les titres de dette publique européens.
- Elle n'est pas exposée aux prêts hypothécaires à risque.
- Les prêts douteux de la Banque Manuvie comptent pour seulement 0,06 % de ses titres de crédit, ce qui est bien en deçà de la moyenne de 0,95 % enregistrée pour l'ensemble des banques canadiennes au 30 septembre 2011 (source : BSIF).

Excellentes notes attribuées par les agences de notation

- La Banque Manuvie est notée de manière distincte par Standard & Poor's ainsi que DBRS, qui lui ont décerné des notes élevées (voir le tableau à droite).

Très rentable

- Revenu net de 121 millions de dollars au 31 décembre 2011.
- Rendement des capitaux propres de 17 % au 31 décembre 2011.
- Pour consulter les plus récents états financiers de la Banque Manuvie, rendez-vous sur le site du BSIF à l'adresse www.osfi-bsif.gc.ca.

Constitution en société

- La Banque Manuvie est une banque à charte fédérale de l'annexe I et une filiale en propriété exclusive de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.
- La Banque est régie à l'échelon fédéral par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

**À propos de la Financière Manuvie

- La Financière Manuvie, groupe canadien et chef de file des services financiers, exerce ses activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis.
- Pour de plus amples renseignements au sujet de la Financière Manuvie, consultez la plus récente [fiche d'information sur la solidité financière](#).

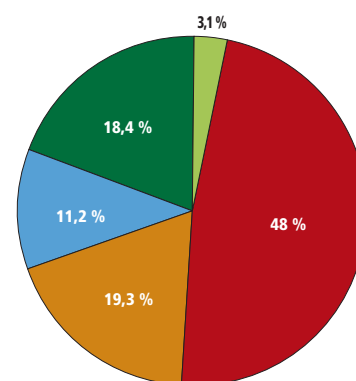
Standard & Poor's :

Notation à court terme	A-1*
Notation à long terme	A+*

DBRS :

Notation à court terme	R-1 moyen*
Notation à long terme	A (élevé)*

Répartition de l'actif de la Banque Manuvie



- Prêts hypothécaires résidentiels assurés canadiens
- Trésorerie et placements liquides
- Prêts placement (garantis)
- Prêts hypothécaires résidentiels canadiens conventionnels (pas de prêts à risque)
- Placements à terme et autres

La Banque Manuvie du Canada est membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC).

* En date du 13 décembre 2011, l'agence de notation Standard & Poor's a confirmé les notes A+ (long terme) et A-1 (court terme) avec perspectives stables de la Banque Manuvie. Quand un émetteur se voit attribuer une note de crédit à long terme de A, cela signifie qu'il a une grande capacité de remplir ses engagements financiers. La note A correspond à la troisième note la plus élevée sur dix. Une note de crédit à court terme de l'émetteur établie à A-1 indique qu'une entreprise a une grande capacité d'honorer ses engagements financiers. La note A-1 attribuée par Standard & Poor's correspond à la catégorie la plus élevée parmi les catégories réservées aux titres d'emprunt à court terme. En date du 9 août 2010, la Banque Manuvie a obtenu de l'agence DBRS la note A (élevé) pour ses dépôts à long terme et la note R-1 (moyen) pour ses dépôts à court terme. Selon le système d'évaluation de DBRS, les titres d'emprunt à long terme qui obtiennent la note A sont de qualité satisfaisante en ce qui a trait à la solvabilité et offrent une protection des intérêts et du capital qui demeure importante. La note A correspond à la troisième note la plus élevée sur dix. Chaque catégorie (sauf AAA et D) comporte des sous-catégories « élevé » et « faible ». L'absence de ces sous-catégories indique que la note se situe à un niveau « moyen » de la catégorie. La dette à court terme notée R-1 (moyen) « présente une qualité de crédit supérieure ». Cette note reflète généralement « une robustesse au-dessus de la moyenne dans des secteurs clés d'évaluation pour ce qui est du remboursement des obligations à court terme dans les délais ». La note R-1 correspond à la troisième note la plus élevée sur dix. Données au 31 décembre 2011, sauf indication à l'effet contraire.

Les noms Manuvie et Banque Manuvie, le logo qui les accompagne et le titre d'appel « Pour votre avenir » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

AB0491F 02/2012